

Conférence de presse de la Ldcb

## Romain Houéhou fait le point des actions de la ligue

La défense des droits des consommateurs béninois continuent d'être menée activement même si le long silence des responsables de la ligue laisse supposer le contraire. C'est ce que le président de la Ligue pour la défense des consommateurs au Bénin, Romain Abilé Houéhou a essayé de prouver aux populations à travers la conférence de presse qu'il a donnée le mercredi dernier à la salle de conférence de l'Agence Proximité à Abomey Calavi.

✎ isaac gbogbo

Le visage actuel des télécommunications au Bénin, la qualité des soins de santé dans nos centres de santé et la qualité des produits alimentaires vendus au Bénin en période de fêtes sont les trois sujets qui ont été développés par le président de la Ligue pour la défense des consommateurs au Bénin (Ldcb) Romain Houéhou. Abordant le premier sujet, le président de la ligue a énuméré les batailles de l'ombre que la ligue mène pour une télécommunication juste et sociale au Bénin. Comme exemple, il a cité la baisse des tarifs de communication sur les réseaux Gsm intervenue le 1<sup>er</sup> mars 2004. Cette baisse des tarifs de télécommunication soulevée et entendue par nombre de personnes est tout simplement le résultat de la marche organisée par la Ligue le 25 février 2004, a-t-il précisé. La Ligue continuerait de mettre la pression sur les opérateurs Gsm pour que la question de la messagerie écrite entre les réseaux Gsm voire vers l'extérieur soit réglée. Par ailleurs, des démarches seraient en train d'être

menées par la ligue pour que les autorités compétentes prennent les mesures adéquates pour l'installation dans les meilleurs délais d'un organe de régulation des télécommunications. La dernière action de la Ldcb dans le sens de la défense des consommateurs au Bénin est une enquête faite sur la durée de communication des cartes TéléPlus ; Nasuba et Dialog de 2000F Cfa. Ceci devrait servir à orienter le consommateur dans le choix de la Carte la plus économique du marché.

### Des problèmes et des approches de solutions

Concernant les dupes de fin d'année, Romain Houéhou a fait cas de la qualité douteuse des produits alimentaires que certains commerçants mettent sur nos marchés à la veille des fêtes. En effet, les commerçants déversent sur le marché intérieur des produits alimentaires impropres à la consommation sous couvert de liquidation. La Ligue a tiré sur la sonnette d'alarme afin que les

consommateurs soient plus critiques. Car vu son incapacité à intervenir sur le terrain pour saisir les produits avariés, la Ldcb peut informer les consommateurs sur les risques à consommer certains produits en vente sur le marché. la Ldcb a entrepris une démarche à l'endroit de la Direction de l'alimentation et de la nutrition appliquée en vue d'une descente conjointe sur les marchés de Cotonou dans les mois à venir. Quant au problème relatif à la quantité des services de santé dans nos hôpitaux, le président Romain Houéhou a dénoncé la violation quotidienne des 10 droits fondamentaux des patients dans les centres de santé, surtout publics. Pour ce fait, il n'a pas manqué de dire les conditions d'accueil et la qualité des soins prodigués aux patients dans ces centres de santé surtout à l'hôpital Hubert Maga de Cotonou où on assiste aujourd'hui à la banalisation de la mort. Tout en souhaitant que des actions urgentes soient entreprises par les autorités compétentes en vue de replacer les services de santé dans leur contexte social, la Ligue pour la défense des consommateurs au Bénin a recommandé la création d'un Observatoire de la sécurité sociale dans notre pays.

Suite à l'incendie survenu le mercredi dernier.

## Nicéphore Soglo visite les sinistrés de Dantokpa

Au lendemain de l'incendie survenu au marché Dantokpa et qui a fait des millions de dégâts matériels, une délégation municipale dirigée par le maire de Cotonou Nicéphore Soglo a effectué une visite sur les lieux du sinistre.

✎ isaac gbogbo

Exprimer sa profonde sympathie et témoigner son entière solidarité et celle de tous les élus de Cotonou aux commerçants et commerçantes du marché Dantokpa qui ont été touchés par le sinistre ; tel est le but de la descente du maire et de la délégation municipale sur les lieux du sinistre à Dantokpa. En effet, très tôt dans la journée du mercredi 15 décembre dernier, une partie du marché Dantokpa a été ravagée par un incendie qui a fait des millions de dégâts matériels mais aussi des dizaines de commerçants malheureux qui sont devenus des indétentés à cause de ce sinistre. Ce tragique événement



Nicéphore Soglo, il a eu de la sympathie pour les sinistrés

relance une fois encore les questions de conditions de sécurité et l'état de délabrement inquiétant du marché Dantokpa dont les équipements les plus récents datent de dix ans. Cette visite du maire Nicéphore sur les lieux du désastre est une occasion pour les autorités municipales de faire l'état des lieux, évaluer l'ampleur des dégâts et voir dans quelles mesures la mairie pourrait venir en aide aux sinistrés. Tout en évoquant la responsabilité de l'état qui n'a toujours pas entrepris la modernisation et la sécurisation du marché, le maire Nicéphore Soglo a rappelé aux usagers du marché Dantokpa la position du gouvernement par rapport à la question du transfert de compétence et sa conséquence sur la gestion du marché.

Affluence à la sortie des classes à Notre Dame des Apôtres

## Source de graves accidents de circulation

Situé en face de l'école primaire publique Gbégamey Sud non loin du Ceg Gbégamey, le collège Notre Dame des Apôtres et son école d'enseignement primaire, connaissent depuis un certain nombre d'années, une affluence en matière d'effectif. Cette affluence a été aussi observée au niveau des parents d'élèves qui attendent tous les jours au sortir des classes pour ramener leurs enfants à la maison. Ce qui fait qu'à partir d'une tranche d'horaire donnée c'est-à-dire de 11h30mn à 12h30mn et de 17h à 19h30mn, l'on assiste à un véritable désordre causé par les stationnements anarchiques de ces véhicules sur la voie qui n'est pas déjà trop large et attendant de

ramener leurs enfants à la maison. Ces stationnements anarchiques ne laissant plus de passage aux usagers de la route, font que la circulation est parfois bloquée. Cette situation n'est pas sans conséquence fâcheuse. Et d'ailleurs, on a enregistré des cas d'accidents ayant occasionné des blessés. Cela revient à dire qu'il y a une sorte d'incivisme qui est organisé par ces parents d'élèves qui, en réalité ne facilitent pas la vie aux autres élèves qui n'ont aucun moyen que de rentrer chez eux à pieds. Même si nous savons que l'homme d'aujourd'hui, à travers la plupart des actes qu'il pose, se montre inconscient, on continue de s'étonner de cette

l'ampleur largement irresponsable dans laquelle il se permet de développer cette attitude. De telles situations donnent à réfléchir parce qu'elles mettent en danger la vie des uns et des autres y compris celle des élèves de cet établissement. Cet état de chose doit interpellé les responsables du collège Notre Dame des Apôtres à prendre des dispositions nécessaires pour un bon stationnement des véhicules des parents d'élèves afin que la chaussée soit cédée aux autres usagers de la voie pour la sécurité de chacun et de tous.

✎ victorin mahouna (stagiaire)

Le poids des mots, le choc de la vérité

Rotary international

## Le Bénin accueille deux grandes manifestations en 2005

Deux grandes manifestations d'envergure marqueront en 2005 le Rotary international au Bénin. Du 13 au 16 avril, notre pays accueillera les 31<sup>èmes</sup> assemblée et conférence du district (AcD) du district 9100 du Rotary international alors que déjà, le 23 février, cette institution internationale célèbre le centenaire de sa création et le Bénin n'en sera pas le reste. En prélude à ces événements majeurs, le gouverneur du district 9100, le Béninois Yves Oswald Hans-Moévi, entouré de son staff ont rencontré la presse mercredi dernier en vue de leur lancement et fournir d'amples explications sur ce qu'est le Rotary international.

En effet, pendant près d'une semaine en avril 2005, plus d'un millier de rotariens, provenant, pour la plupart, de 14 pays (les pays du district 9110), se retrouveront à Cotonou pour le grand événement que sont les 31<sup>èmes</sup> AcD, Cotonou 2005. Mais d'abord, le 23 février, plusieurs manifestations marqueront le premier centenaire de cette organisation internationale créée à Chicago aux Usa par l'Américain Paul Percy Harris le 23 février 1905 a expliqué aux hommes des médias Yves Oswald Hans-Moévi. Quant aux AcD a-t-il ajouté, elles se tiennent une fois l'an, dans le pays du gouverneur en exercice et qui permet de former et d'acquiescer les nouvelles autorités. Voulant donner toutes les informations sur cette institution internationale de service, le gouverneur Hans - Moévi a expliqué que, le Rotary international n'est pas une religion encore moins une secte et ne fait pas la politique politicienne. Seulement de sa devise « servir

d'abord », son but et son objectif est de cultiver l'idéal de service auquel aspire toute profession honorable et plus particulièrement, s'engage à : mettre à profit les relations et contacts pour servir l'intérêt général, observer des règles de haute probité dans l'exercice de toute profession, reconnaître la dignité de toute occupation utile, considérer la profession de chaque rotarien comme un vecteur d'action au service de la société, appliquer l'idéal de servir dans la vie privée, professionnelle et publique, faire progresser l'entente entre les peuples, l'altruisme et le respect de la paix par le biais de relations amicales entre les membres des professions, unis par l'idéal de servir. Le principal bailleur de cette organisation internationale a conclu le gouverneur Hans - Moévi est donc la fondation Rotary créée en 1917 et qui a pour objectif d'encourager de meilleures relations entre les peuples grâce à des projets de nature philanthropique, humanitaire et éducative.

✎ charles éyitayô yaï

Journée mondiale de lutte contre le Sida

## Les frontières bénino-togolaises ont abrité les dernières manifestations

Chaque année, deux semaines en amont et en aval du premier décembre, sont la période consacrée à des manifestations de lutte contre le VIH-SIDA. Le 15 décembre dernier, dans la commune d'Aplahoué, précisément à Afflantan, une grande journée de lutte contre le sida a été organisée.

Ce mercredi aux environs de 10 heures, une partie des élèves filles du Ceg Aplahoué étaient habillées en tee-shirt baptisés « JMLS 2004, Afflantan le 15 décembre 2004 ». Le convoi était composé des agents de la police, du conseil communal d'Aplahoué, de la délégation Ppls-Mono-Coouffo, des médecins-chefs d'Aplahoué et de Djakotomey, conducteurs de taxi-moto, les élèves filles, les groupes folkloriques composés uniquement que de femmes... et est parti de la place publique d'Aplahoué pour se diriger vers les frontières bénino-togolaises (Tohou) où les manifestations ont lieu. D'entrée en jeux, c'est le directeur exécutif de Add-Ong ; chef d'arrondissement de Dékpo M. Vincent Gbolou qui a lancé le top des manifestations en présentant une allocution dans laquelle il a souhaité la bienvenue aux invités et à la population présente ; enfin il a expliqué les raisons pour lesquelles il a choisi la frontière pour abriter les manifestations. Dans ses explications, il a laissé comprendre que c'est parce que la frontière est la seule zone par laquelle les étrangers entrent dans un pays et que si le sida est entré en Bénin en 1985, c'est par des étrangers ; c'est

pourquoi il appelle la population à combattre le mal en pratiquant les méthodes recommandées. Après lui, ce fut le tour du premier adjoint au maire d'Aplahoué Antoine Djohossou qui n'a pas manqué de saluer la population et l'a exhortée au combat. Le chef de la délégation Ppls/Mono-Coouffo a aussi présenté ses mots de bienvenue à la population ; il a expliqué le thème « femmes, filles face au sida ». Pour marquer la fête, une compétition de 4 groupes folkloriques a été organisée. Les résultats ont été donnés par les membres de jury composé de : Monique Ketounou ; Désiré Badou, Victor Hossou ; médecin chef d'Aplahoué et le Ca de Godohou.

Assounon-Vichi : 1<sup>er</sup> ; 70.000f, Avévé d'Afflantan : 2<sup>e</sup> ; 50.000f ; Lonlongnon de Séhonouhoué : 3<sup>e</sup> ; 40.000f ; Avamé de Dékpo : 4<sup>e</sup> ; 30.000f. Ainsi, les manifestations ont pris fin ce Mercredi 15 décembre 2004 par la remise des prix aux lauréats.

félien fangnon (collaborateur Mono-Coouffo)